

**SYNTHESE DE L'ENQUETE
DEPARTEMENTALE SUR LE
DIPOSITIF DE L'AIDE
PERSONNALISEE DANS LES
PYRENEES ORIENTALES**

Document de travail réalisé par le groupe départemental *Aide aux élèves en difficulté*

26 février 2009

ANALYSE DES DONNEES DE LA SYNTHESE

Rappel des enjeux de cette synthèse

Afin d'établir un premier bilan de la mise en place de l'aide personnalisée qui a débuté le 6 octobre 2008, M. l'inspecteur d'académie des Pyrénées Orientales a demandé à toutes les écoles du département de renseigner une enquête permettant de faire un point après trois mois de fonctionnement. Ce bilan est destiné à recueillir un certain nombre d'informations relatives aux modalités d'organisation et aux choix pédagogiques retenues par les équipes sur le terrain. L'objectif est également d'aller au-delà des constats et d'envisager quelles sont les conséquences à en tirer : relever les points qui semblent donner satisfaction, ceux qui posent problème et réfléchir à des propositions de réponses permettant d'optimiser ce nouveau dispositif.

1. REMARQUES CONCERNANT LA METHODOLOGIE

Le groupe départemental *Aide aux élèves en difficulté* a décidé de porter son attention sur le suivi de ce dispositif d'aide personnalisée pour l'année en cours. Il a proposé également à M. l'inspecteur d'académie de concevoir l'enquête et d'en faire la synthèse départementale.

Dès le mois de janvier, chaque circonscription a recueilli l'ensemble des bilans des écoles et a effectué une synthèse de circonscription à partir d'une procédure de traitement proposée par le groupe départemental.

La première décision adoptée à l'unanimité a été de concevoir deux synthèses distinctes : une pour les écoles maternelles et une autre pour les écoles élémentaires tant le contexte pédagogique était différent. Les rubriques et les items de l'enquête ne diffèrent cependant quasiment pas.

Malgré toute l'attention et tout le sérieux apportés par chacun dans la rigueur du traitement de ces données, quelques disparités sont apparues par endroits dans la façon de coder les informations. Les personnes ayant effectué les synthèses de circonscription ne sont nullement responsables de ces erreurs de codage car les recommandations fournies ont pu quelques fois prêter à interprétation. Ces erreurs sont toutefois peu importantes en quantité et n'ont pas perturbé les conclusions que nous avons pu tirer à partir des nombreuses données élevées.

Le choix a donc dû être fait pour traiter certaines rubriques de ne retenir qu'un nombre limité de circonscriptions. Cela a été le cas par exemple de la rubrique *Organisation matérielle de l'aide* pour laquelle nous n'avons retenu que cinq ou six circonscriptions qui avaient traité de façon rigoureusement identique les items demandés. La valeur de l'analyse n'en a pas pour autant été affectée car elle a porté sur un échantillon de 68 écoles en maternelle et de 89 écoles en élémentaire, représentant donc un échantillon suffisamment représentatif et susceptible d'apporter des conclusions significatives. Il faut rajouter que l'échantillon des circonscriptions tient toujours compte des divers secteurs représentatifs du département : urbain, rural, ZEP, périurbain.

2. ANALYSE DES DONNEES

2.1 Généralités

- Le nombre d'écoles ayant répondu à l'enquête est supérieur à 90% (284 écoles sur 303). Ce constat met en évidence un intérêt pour ce dispositif et pour les réponses que nous pourrions apporter aux questions qu'ils se posent.
- Le nombre d'élèves bénéficiant de ce dispositif est important :
 - En maternelle, le pourcentage général s'élève à 22,6 % (sur cinq circonscriptions). Il est différent selon l'âge des élèves : 9,2% en PS et 36,2% en GS. La question de la participation d'élèves de cycle 1 est posée et les réponses apportées plus loin sont différentes : dans certaines écoles, les élèves de PS seront de plus en plus intégrés au dispositif au fil des mois, dans d'autres, ils en seront retirés.
 - En élémentaire, le pourcentage général s'élève à 27,8 % (sur six circonscriptions). Les élèves de CP sont les plus représentés (33%), les CM2 les moins représentés (25%) mais ces chiffres ne sont pas significatifs car ils varient selon les circonscriptions. Pour le CP, le pourcentage est élevé dans la ZEP d'une circonscription mais ce chiffre n'est pas non plus significatif car c'est dans ce secteur qu'il y a le plus de refus des familles.
Contrairement à la maternelle, aucun niveau n'est donc majoritairement représenté.
 - Remarque générale sur le nombre d'élèves aidés : il est supérieur aux 15% d'élèves qui sortent du système sans maîtriser les compétences fondamentales.

2.2 Organisation matérielle de l'aide

- Le moment de l'aide
 - Quelle que soit la période retenue, il y a un équilibre du nombre d'élèves dans chaque niveau. Seuls les PS sont nettement moins représentés mais cette situation pourrait évoluer au fil de l'année comme l'annoncent certaines équipes.
 - Les élèves sont accueillis majoritairement sur les temps méridiens et le soir après la classe.
 - Le temps méridien est le plus retenu, surtout en maternelle (contrainte de restauration).
 - Le mercredi matin est très rarement retenu : les avis des équipes divergent (voir bilan pédagogique).
- La durée de l'aide
 - Quel que soit le niveau de classe, le créneau privilégié est celui de 30 minutes.
 - En GS, on propose plus que dans les autres niveaux maternelle le créneau de 45 minutes.
 - Globalement, la durée moyenne de l'aide est supérieure à 30 minutes en élémentaire si l'on ajoute les autres créneaux.
- L'encadrement
 - L'aide est majoritairement effectuée par le maître de la classe, surtout en élémentaire.

- Les maîtres de l'école maternelle sont très peu impliqués dans le dispositif élémentaire.
- Les maîtres de maternelle impliqués en élémentaire le sont surtout en cycle 3.

2.3 Organisation pédagogique de l'aide

- Existence d'un projet pédagogique
 - Il existe un projet pédagogique précédant la mise en place du dispositif.
 - Le projet préalable est plus souvent présent en maternelle qu'en élémentaire.
 - Le pourcentage de présence d'un projet est le même quel que soit le niveau de classe.
 - Le pourcentage d'élèves bénéficiant d'un PPRE en élémentaire n'excède pas 18%. Ce chiffre est à mettre en perspective avec le pourcentage élevé d'élèves en grande difficulté bénéficiant d'une aide personnalisée.
 - Les élèves qui bénéficient d'une aide personnalisée et spécialisée conjointe sont plutôt es élèves de cycle 2 (y compris GS).
 - En maternelle, des groupes multiniveaux ont été mis en place dans certaines écoles.
- Choix des contenus
 - En maternelle, le langage se taille la part du lion : ce choix est récurrent dans toutes les circonscriptions.
 - En maternelle, les critères retenus cités font souvent référence à des compétences transversales non maîtrisées (espace, méthodologie, ...) ou relevant d'attitudes scolaires insuffisamment installées (concentration, attention, métier d'élève,...). Le ciblage sur le rapport à l'école est très souvent pris en compte (construction de l'estime de soi, confiance,...).
 - En maternelle, les aspects plus techniques des compétences attendues (lecture et écriture par exemple) n'apparaissent qu'en GS.
 - En maternelle, les activités à dominante artistique sont très peu représentées.
 - En élémentaire, les difficultés en français sont mentionnées dans toutes les circonscriptions également. Les mathématiques sont signalées juste après.
 - En élémentaire, les activités portant sur les aspects techniques des apprentissages fondamentaux (code, grammaire, écriture, phonologie, technique opératoire, calcul,...) sont plus représentées que les activités faisant appel à la compréhension et à la méthodologie
 - En élémentaire, il n'y a pas de différence significative dans les choix effectués entre le cycle 2 et le cycle 3.
- Nature de l'aide
 - En maternelle, ce dispositif est perçu avant tout comme une aide différenciée, un soutien, une aide méthodologique ou une remédiation. La prévention n'est que très rarement citée.
 - En élémentaire, priorité à la remédiation, puis à l'aide méthodologique et au soutien. L'aide différenciée est assez souvent citée. Le rattrapage reste encore mentionné. La prévention n'est que très rarement citée.
- Evaluation des effets de l'aide
 - L'évaluation dans le cadre de l'aide personnalisée des effets du dispositif est effectuée dans une école sur deux environ.
 - L'évaluation dans le cadre de l'évaluation en classe des effets du dispositif est effectuée dans trois écoles sur quatre environ.

2.4 Bilan pédagogique

- Nature des difficultés des élèves concernés
 - En maternelle, les élèves en difficulté légère sont majoritairement représentés (72%) par rapport à ceux qui ont des difficultés importantes. La proportion d'élèves de PS ayant des difficultés importantes est moins forte que dans les autres niveaux de la maternelle. (21,6% contre 28,5% et 29,3%)
 - En élémentaire, l'écart entre les élèves ayant des difficultés légères et les élèves ayant des difficultés importantes est plus réduit qu'en maternelle. La proportion d'élèves ayant des difficultés importantes reste plus faible toutefois.

- Evolution du dispositif
 - En maternelle, près d'une école sur deux a fait évoluer les groupes d'aide personnalisée entre le 6 octobre et le mois de décembre.
 - En élémentaire, cette évolution est un peu plus nette.

- Généralités sur les effets du dispositif
 - En maternelle, comme en élémentaire, les effets positifs du dispositif au profit des apprentissages et des élèves sont signalés majoritairement. Très peu d'écoles mentionnent des effets négatifs (quelques rares signalements sur les élèves en élémentaire). Cependant, ce constat est contradictoire avec ce qui est signalé dans les effets spécifiques du dispositif (voir points problématiques sur les élèves).
 - En maternelle, une proportion non négligeable de réponses signalent l'absence d'effet perceptible du dispositif.
 - En élémentaire, c'est le peu (ou l'absence) d'effets que cette aide a sur les élèves en grande difficulté. Cette remarque revient très souvent dans le point suivant.

- Effets spécifiques du dispositif
 - Les points positifs
 - Sur les élèves, c'est majoritairement l'amélioration du climat relationnel et de la confiance qui est signalée. Les aspects relevant de l'amélioration des apprentissages sont très peu mentionnés.
 - La possibilité de travailler en effectifs réduits, en petits groupes est très largement signalée.
 - La relation entre enseignants et élèves est souvent améliorée par le dispositif tout comme le regard sur l'erreur et sur l'élève en difficulté.
 - Peu de remarques positives sur la relation avec les parents.
 - Les points posant problème
 - La fatigue des élèves apparaît comme le point noir du dispositif tant en maternelle qu'en élémentaire. La difficulté de trouver des réponses adaptées est exprimée souvent comme un appel à l'aide des enseignants
 - L'évaluation des effets du dispositif ne semble pas aller de soi à en juger les interrogations qui reviennent de façon récurrente.
 - Les enseignants expriment également un surcroît de travail comme incidence de la mise en place de ce dispositif lié à la réflexion qu'induit l'introduction de nouveautés dans les pratiques.

- Le manque de suivi et d'implication des parents est souvent signalé. Tout comme la difficulté engendrée par le refus de certaines familles de donner leur accord pour ce type d'aide. L'absentéisme des élèves dans certains secteurs (ZEP) est souvent déploré.
- Les ajustements prévus
 - En maternelle, le problème de l'avenir de ce dispositif est quelques fois posé pour la PS. L'évolution de la composition des groupes constitue la préoccupation générale tout comme le réajustement des objectifs, surtout en élémentaire.
 - La question de fond de l'aide différenciée est posée essentiellement en élémentaire ainsi que celle des réponses à apporter aux élèves en grande difficulté. Le souci du transfert des acquis effectués sur le moment de l'aide au temps de la classe transparait aussi dans les interrogations ainsi que dans les objectifs. Un appel aux maîtres spécialisés est souvent lancé.
 - Concernant les familles, quelques écoles expriment le vœu de relancer la relation pour améliorer la compréhension du dispositif et de son intérêt.

3. PROLONGEMENTS ENVISAGES A PARTIR DES REMONTEES DE L'ENQUETE

Le groupe départemental propose quelques pistes de réflexion et de travail afin de rendre plus efficace l'aide personnalisée dans le département :

- A partir du constat de fatigue des élèves unanimement évoqué par les enseignants, envisager une **organisation du temps de l'élève** qui tienne compte des conclusions des chronobiologistes et encourager notamment l'utilisation du créneau du mercredi matin.
- Afin d'aider les enseignants à répondre aux besoins des élèves en grande difficulté, plusieurs pistes sont à explorer :
 - **définir et distinguer les divers types d'aide** afin de savoir ce qui est en jeu : soutien, rattrapage, différenciation, PPRE,...
 - développer en particulier **la prévention**, et former les enseignants sur les modalités qu'elle peut prendre. C'est une demande de plus en plus exprimée par les collègues sur le terrain,
 - développer **la collaboration avec les enseignants spécialisés** sur ce sujet et définir les rôles de chacun,
 - intégrer ce temps d'aide aux autres **actions de différenciation** qui peuvent être proposées en classe et favoriser le transfert entre les compétences travaillées en aide personnalisée et celles qui sont abordées en classe,
 - **réactiver les PPRE** et intégrer l'aide personnalisée dans leur conception,
 - former les enseignants de maternelle à un travail **d'aide à la construction de l'oral** des élèves.
- En s'appuyant sur le climat de confiance qui est pointé comme un élément positif du dispositif, prévoir **des évaluations de diverses natures** (diagnostique, formative et sommative) permettant d'identifier plus finement les besoins des élèves et de mieux définir les objectifs appropriés. Les activités proposées doivent amener ces derniers à progresser.
- Améliorer **la communication avec les familles** en imaginant des actions les impliquant dans l'école.

Ces pistes sont loin d'être exhaustives mais elles nous paraissent prioritaires et répondre à des interrogations qui reviennent de façon récurrente depuis plusieurs années malgré les réponses institutionnelles nombreuses proposées à ce jour. Sur quels leviers peut-on s'appuyer pour mieux aider les enseignants ?

- Développer plus encore les temps de formation sur les diverses possibilités d'aide aux élèves en difficulté durant les moments institutionnels : animations pédagogiques, stages de formation continue, notamment auprès des entrants dans le métier, accompagnement sur le terrain d'écoles ciblées par les équipes de circonscription.
- Mutualiser des outils et des expériences intéressants et fructueux : dans quelques semaines, le groupe départemental présentera un site consacré au traitement de la difficulté scolaire ; des outils glanés sur d'autres sites et sur d'autres circonscriptions seront sélectionnés, des pistes de travail seront approfondies à l'occasion de visites dans des classes sur ce temps-là lors des deux prochaines journées de formation. De plus, une commission émanant du groupe maternelle produira un document proposant des outils pour la conduite de l'aide personnalisée en maternelle, Les autres expériences vécues dans les circonscriptions auront intérêt à être communiquées à l'ensemble des circonscriptions.

* * *

Les Membres du groupes départemental :

- *Patrice CAYRE, IEN Perpignan Ouest*
- *Alain DUNAS, CPC Perpignan Centre*
- *Jean-François, BATTLE CPC Prades*
- *Marie-Laure SEWERYN, CPC Ribéral*
- *Jean-Luc PANEK, CPC Perpignan Nord*
- *Catherine BOUSQUET, CPC Littoral*
- *Thierry GELDHOFF, IEN stagiaire*
- *Claude CANAL, coordonnateur REP Pagnol*
- *Jacques DENIS, Matic*
- *Brigitte CORONES, DEA Dagneaux élémentaire Perpignan*
- *Dominique CANAL, directeur école Prades*
- *Olivier CROS, directeur école Victor Duruy élémentaire Perpignan*
- *Catherine PALES, PEMF école Dagneaux élémentaire Perpignan*
- *Monique SERRAT, maîtresse E secteur Toulouges*
- *Eveline CAMPI, maîtresse E secteur Sévigné*
- *Delphine COVILLI, professeur d'école Rigaud élémentaire*